

CONTRIBUER À UNE COMMUNAUTÉ THÉMATIQUE SUR CONSTRUCTION21

Les communautés en ligne sont des espaces d'échange, de veille et de partage documentaire. En y participant, vous rejoignez les expert-e-s du bâtiment et de la ville durable. De manière totalement gratuite, vous pouvez :

- Réaliser votre veille et découvrir les initiatives d'autres professionnel-le-s du secteur sur différents sujets d'actualités
- Echanger, débattre avec d'autres professionnel-le-s
- Partager des documents
- Participer à des projets au sein de communautés dédiées

1. IDENTIFIEZ-VOUS SUR CONSTRUCTION21

- Rendez-vous sur votre plateforme Construction21
- Cliquez sur « Connexion / Inscription » ou sur « Connexion » en haut à droite de l'écran



→ Pas encore de compte ? Suivez les instructions du tutoriel « S'inscrire sur Construction21 »

2. ALLEZ DANS L'ONGLET COMMUNAUTÉ

Dans l'onglet « Communautés », cliquez sur « Communautés »



Toutes les communautés de la plateforme apparaissent alors sous forme de tuiles



3. REJOINDRE UNE COMMUNAUTÉ

Cliquez sur le nom de la communauté qui vous intéresse, exemple : les pionniers du bâtiment durable 2.0.

🌺 Le symbole 🔃 signifie que l'adhésion de la communauté est accessible, et 🔼

l'adhésion doit être acceptée par l'animateur-trice de la communauté

- Vérifiez l'adhésion (publique ou privée)
- Faire une demande en cliquant sur « rejoindre cette communauté »



- La carte d'identité de la communauté présente le sujet, l'animateur, le nombre de membres et la date de création de la communauté.
- Vous êtes désormais membre de la communauté « Les pionniers du bâtiment durable 2.0 », découvrez-en tous les usages



4. Contribuez à une communauté

Découvrez les différents usages d'une communauté thématique

Publiez vos propres contenus (article, document, agenda)

- ❖ Dans le menu de la communauté, cliquez sur 🛨 dans signets de la communauté
- Remplissez les différents champs (titre, URL de votre site, tags, accès)
 - o Description : utilisez les outils pour mettre en page votre texte
- Vous pouvez publier tout contenu professionnel en rapport avec la communauté : tribune, projet, événement... pas de publication à caractère commercial
- Cliquez sur « envoyer » : votre signet est publié sur la communauté!

Pour télécharger un document

- Dans le menu de la communauté, cliquez sur « ajoutez un document » via le bouton
- Renseignez les différents champs (comme pour le partage d'un article » et téléverser votre document en cliquant sur « sélectionner un fichier »
- Cliquez sur « enregistrer »
- Vous pouvez retrouver votre document en cliquant sur « *documents* » dans le menu déroulant de la communauté

Réalisez votre veille

Depuis la page d'accueil et une fois connecté-e sur Construction21, cliquez sur « Mes communautés »



- Dans la liste, cliquez sur la communauté de votre choix (ex : Les pionniers du bâtiment 2.0)
- Vous pouvez ensuite consulter tous les articles et documents sur la communauté.
- Les contenus apparaissent par ordre chronologiques, n'hésitez pas à les faire défiler et à cliquer sur l'auteur de celui-ci pour accéder à l'ensemble de ses contenus

Partagez votre veille sur les communautés

Vous pouvez partager votre veille sur les communautés Construction21 que vous suivez, en y partageant tout contenu professionnel en rapport avec le thème de chaque communauté. Cela contribue à vous positionner comme professionnel averti ces sujets et renforce l'image de votre entreprise.

Pour partager automatiquement un contenu, il vous suffit de créer votre propre bouton de partage vers la communauté de votre choix. Ce bouton de partage est appelé « signapplet »

Rendez-vous sur la communauté de votre choix, dans ce cas « *les pionniers du bâtiment durable 2.0* »

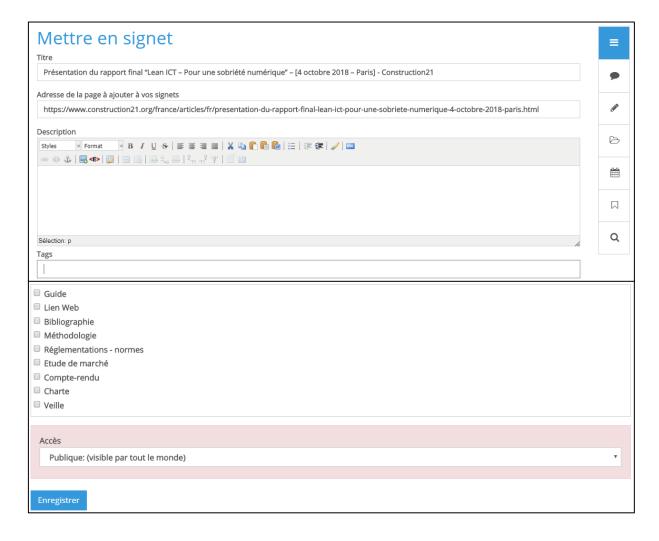


Pour toute question: construction21@construction21.fr

- Dans le menu à droite symbolisé par le bouton communauté »
- Cliquez sur de nouveau sur le menu déroulant et cliquez sur « signapplet de la communauté ». Une icône « bookmarklet » apparait
- Faites glisser le signapplet dans votre barre de favoris. Renommez-le ensuite avec le nom de la communauté, dans l'exemple « Les pionniers du bâtiment durable 2.0 ».



- Partagez ensuite tous les contenus qui vous semblent pertinents et quelques secondes
- Quand vous lisez un article, cliquez sur le signapplet de la communauté : la page « mettre en signet » apparaît





- o Le titre et l'URL de l'article sont générés automatiquement, il ne vous reste qu'à :
 - Faire un rapide description/un point de vue de l'article pour inciter les autres utilisateurs à consulter votre contenu
 - Renseigner les « tags » = les mots clés de l'article
 - Cocher les caractéristiques de l'article
 - Choisir le niveau d'accès de l'article : public, communauté, utilisateurs connectés
- Cliquez sur « enregistrer » : votre article est partagé sur la communauté. Rendez-vous sur celle-ci pour voir l'aperçu de votre action

Echangez avec les autres professionnel-le-s

Avec le forum, vous pouvez échanger avec les autres membres d'une communauté sur un sujet particulier.

- Dans le menu, qui cliquez sur dans « Forum »
- Cliquez sur « ajouter », entrez le nom de votre discussion et cliquez sur « enregistrer »
- Rédigez votre message et cliquez sur « envoyer »
- Les membres de la communauté pourront alors répondre à votre message

5. Restez connecté-e à vos communautés

Votre compte Construction21 vous permet de paramétrer la fréquence de vos notifications sur chaque communauté. Par défaut, les notifications sont envoyées 1 fois/semaine et par mail pour chacune des communautés dont vous êtes membre.

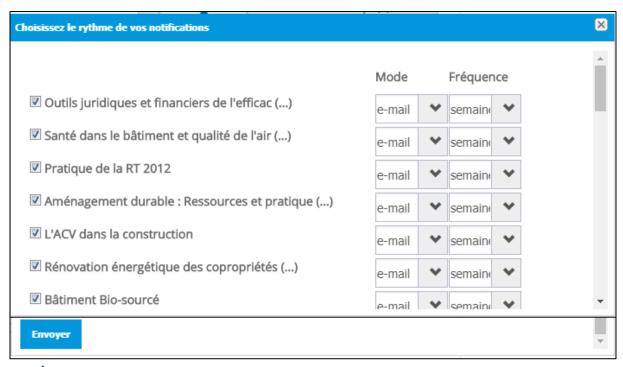
Pour modifier ces paramètres :

- Connectez-vous sur votre compte Construction21
- En passant votre souris sur votre nom d'utilisateur, cliquez sur « Mon compte »



- Dans la partie « notifications », cliquez sur « Informations en provenance de mes communautés »
- Unr fenêtre apparait avec la liste de vos communautés
- Choisissez le rythme (1 fois/jour ou 1 fois/semaine ou aucune notification) et le mode d'envoi des notifications (email de connexion ou messagerie Construction21)





Cliquez sur « envoyer » : vos nouvelles préférences sont désormais prises en compte

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Twitter, LinkedIn, l'application mobile Construction21 (à télécharger sur Androïd et IOS)

À VOUS DE JOUER ් L'équipe Construction 21 France

Nous contacter

Dernière mise à jour : 4 septembre 2018

